



UNA VOCE

Novembre 2012

Vol. 20 n° 2

L'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada (OMOSC) est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts de la communauté culturelle canadienne.

Éditorial

Trois hurras pour les volontaires

par Barbara Hankins

Avez-vous déjà remarqué ? On dirait que ce sont toujours les mêmes qui se chargent de l'essentiel des tâches dans les comités de musiciens. Bien souvent, nous ne savons même pas qui travaille discrètement en coulisse (pouvez-vous nommer rapidement vos représentants au comité artistique ?). Il est vrai que ces personnes assistent systématiquement aux réunions et se portent facilement volontaires pour s'occuper des affaires de leurs collègues. C'est peut-être parce qu'ils aiment vraiment ce qu'ils font, en témoignent les sourires des délégués dans notre dernière parution, mais c'est souvent aussi parce que personne d'autre ne s'offre pour donner un coup de main.

Voici un moyen sûr de surprendre votre président ou présidente de comité : demandez-lui « En quoi puis-je être utile ? ». Ce faisant, vous ferez également du bien à votre état de santé. En effet, une étude publiée par la Corporation for National and Community Service démontre que les gens qui font du volontariat ont une plus grande espérance de vie, une meilleure capacité fonctionnelle et souffrent moins souvent de dépression et de maladies cardiovasculaires.

En parlant de volontaires, voyez l'article de Merrie Klazek au sujet des compressions à la SRC/CBC, celui de Vicky Dvorak au sujet du parrainage d'enfant par les musiciens du KWS et le résumé de la conférence 2012 de l'OMOSC par Bob Fraser. Ne manquez pas non plus le compte rendu de Francine de sa Journée des arts sur la Colline du Parlement, l'article de Matt au sujet des difficultés des orchestres américains et la passionnante comparaison des prix de la bière à l'échelle du pays réalisée par Becky Whitling. Merci à tous nos collaborateurs!

Compte rendu de la conférence 2012 de l'OMOSC

par Robert Fraser
secrétaire de l'OMOSC

NDLR : Une version abrégée de ce rapport a paru dans la livraison d'octobre 2012 de l'*International Musician*.

Cette année, la conférence de l'OMOSC, qui a eu lieu à Toronto, a porté sur l'unité : l'unité au sein des comités de négociation de nos orchestres, au sein de nos sections locales et au sein de la FAM elle-même; ce fut d'ailleurs la première fois qu'une association de musiciens et une association de sections locales de la FAM s'assoiaient ensemble pour discuter.



La fondatrice de l'OMOSC, Ruth Budd et, de g. à dr., les membres de l'exécutif Greg Sheldon, David Brown, Matt Heller et Bob Fraser. Courtoisie de Garry Page, trompettiste et directeur commercial de WholeNote Media Inc.

La conférence a commencé le mercredi 15 août avec notre atelier pour les orchestres en négociation, dirigé par Mark Tetreault et Bernard LeBlanc de la DSS du Canada, et le conseiller juridique de l'OMOSC,

Michael Wright. Il s'agit d'une table ronde réunissant tous les orchestres qui sont en cours de négociation. C'est une occasion de partager l'information et de retourner à la table avec de nouvelles idées.

La session plénière a commencé plus tard dans la journée par une présentation de Ruth Budd, contrebassiste retraitée du Toronto Symphony et un des membres fondateurs de l'OMOSC. Ruth a été la toute première présidente de l'OMOSC, organisation qui est issue d'un groupe de représentants symphoniques qui assistaient à la Conférence canadienne au début des années 1970. Ce groupe, connu sous le nom de «Symphony Symposium», a été l'idée de Ruth et de son collègue et voisin de pupitre, feu Sam Levine. Sam était le vice-président de la section locale 149 (Toronto) à l'époque et il était actif au sein de la Conférence canadienne. La réunion qui a marqué l'inauguration de l'OMOSC comme organisation distincte a eu lieu à l'été 1976. Ruth nous a beaucoup inspirés en parlant de certaines des difficultés auxquelles faisaient face les musiciens d'orchestre à cette époque et elle nous a fait réaliser tout le chemin parcouru depuis. En effet, une grande partie de ce que nous tenons maintenant pour acquis (procédures d'audition, enjeux de santé et de sécurité, juste représentation) sont le résultat direct du travail accompli par Ruth et ses collègues. C'était également très inspirant de voir que Ruth n'a pas ralenti à la retraite : elle continue de faire de la musique, notamment en dirigeant une chorale dans la résidence pour personnes âgées où elle habite!

Cette année, la présentation de Michael Wright s'intitulait «L'équité dans la négociation collective». C'est que, en plus de négocier les conventions collectives, on s'attend de nos jours à ce que les syndicats défendent leurs membres contre diverses formes de discrimination : la discrimination fondée sur des motifs de distinction illicites (droits de la personne), la discrimination d'une administration contre les travailleurs qui participent à des activités syndicales (attitude antisyndicale) et la discrimination arbitraire ou favoritisme. Ce dernier point a mené à la discussion d'un enjeu qui préoccupe nos orchestres depuis un certain temps : le droit des musiciens surnuméraires de voter sur les ententes collectives.

Bien que la Conférence canadienne ne commençait que le vendredi soir, plusieurs dirigeants de nos sections locales ont choisi d'arriver quelques jours plus tôt afin d'assister, essentiellement comme observateurs, aux travaux de l'OMOSC du jeudi et du ven-

dredi. Notamment, ils ont pu assister aux rapports des délégués et à des présentations du personnel de la DSS, de représentants d'autres associations de musiciens ainsi que de deux dirigeants de la CBC, soit Chris Boyce (directeur des services de la radio anglaise) et Mark Steinmetz (directeur de la musique). Christiane Leblanc de la SRC s'est décommandée, car elle était sur le point de quitter la Société. Comme vous le savez, la SRC/CBC s'est fait imposer d'énormes compressions budgétaires, et toutes les personnes présentes avaient des questions précises à poser au sujet de l'avenir de la Société. Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération canadienne des musiciens et la SRC/CBC n'ont pas terminé leurs négociations.



Matt Heller, président actuel de l'OMOSC, et Francine Schutzman, ex-présidente, après la cérémonie de remise du prix Betty Webster à Francine.

À chaque conférence de l'OMOSC, nous établissons des comités qui sont chargés de se pencher sur des questions particulières. Plusieurs de ces comités continuent leurs travaux tout au long de l'année. Il s'agit du comité des Médias électroniques (enregistrements), du comité Communications et Gouvernement (lobbyisme), du comité de l'Édition (communications internes telles que *Una Voce* et notre site Web) ainsi que des comités chargés des règlements internes, du choix des lieux des conférences, des nominations, des finances et, de temps en temps, d'un comité spécial chargé d'une tâche spécifique. Cette année nous avons nommé un comité pour la révision du programme d'évaluation des chefs d'orchestre. Ces comités se réunissent pendant la conférence et présentent un rapport de leurs travaux en séance plénière. Cette séance permet également la discussion

d'un certain nombre d'enjeux particuliers tels que le Code d'éthique OC/OMOSC/FCM en matière de procédures d'audition, le rôle de l'OMOSC dans le soutien des orchestres étrangers en difficulté, l'appui des sections locales aux négociations et la comparaison de diverses ententes et politiques internes des différents orchestres.

Deborah Newmark de la DSS de New York nous a donné un aperçu de l'entente sur les médias intégrés de la FAM (AFM Integrated Media Agreement), l'IMA pour les intimes. C'est une entente qui est utilisée par les orchestres américains dont les administrations produisent des enregistrements. Elle couvre tout, des CDs aux téléchargements en passant par les vidéos et la diffusion en continu sur Internet. Nous ne l'avons pas encore appliquée au Canada, mais étant donné la situation actuelle dans le monde de l'enregistrement symphonique, notre comité des Médias électroniques s'affaire à l'adapter au contexte canadien.

Le samedi, les délégués des deux associations se sont réunis dans la même pièce et ensemble ont participé à des sous-groupes de discussions. Il y avait quatre sujets à discuter et quatre animateurs – deux du conseil de direction de l'OMOSC et deux de celui de la Conférence canadienne – qui faisaient la rotation parmi les quatre groupes de délégués afin que chacun puisse discuter de tous les sujets. Les animateurs ont ensuite communiqué leurs observations à l'assemblée. L'OMOSC a choisi deux des sujets : la relation entre les comités d'orchestre et les sections locales (animée par le deuxième vice-président de l'OMOSC, Rob McCosh) et le problème des cachets prévus dans les conditions minimales des sections locales pour les engagements symphoniques à la pige par rapport à ceux prévus dans les conventions collectives (discussion que j'ai animée). Les deux autres sujets comprenaient l'utilisation des médias sociaux par nos sections locales et nos membres ainsi que le recours aux enregistrements comme remplacement complet ou partiel d'une prestation *live*.

Le samedi après-midi, les membres des deux associations ont assisté à plusieurs présentations qui ont toutes été filmées et diffusées simultanément sur Internet, ensuite archivées en vue de leur diffusion en continu. C'est Ben Cameron, officier de programme pour les arts à la Doris Duke Charitable Foundation, qui a été notre conférencier principal. Toujours aussi énergique, monsieur Cameron a insisté sur l'importance pour le monde des arts de trouver des approches nouvelles et novatrices, illustrant son propos

de nombreux exemples inspirants. Nous avons ensuite entendu le président de la FAM, Ray Hair, le vice-président de la FAM pour le Canada, Alan Willaert, et la directrice de la Caisse de retraite des musiciens du Canada, Ellen Versteeg-Lytwyn de même que le conseiller juridique de la Caisse, Michael Mazzuca.

Après la longue journée de samedi, la section locale 149, qui a fait un travail extraordinaire d'appui aux deux associations pendant leur présence à Toronto, nous a offert une soirée banquet et spectacle. Durant la portion divertissement, nous avons consacré un peu de temps à une cérémonie spéciale de remise de prix : Katherine Carleton, directrice générale d'Orchestres Canada et Eddy Bayens, président de la section locale 390 (Edmonton), ont remis à Francine Schutzman, ex-présidente de l'OMOSC, le prix Betty Webster, attribué par Orchestres Canada en hommage à la contribution de Francine à la vie de la communauté orchestrale canadienne.

La conférence a pris fin dimanche avec la présentation des rapports d'Orchestres Canada et de nos comités permanents suivie des élections et nominations. Les délégués et les dirigeants ont pris leur congé, certes un peu fatigués, mais avec un enthousiasme renouvelé, et sont repartis pour continuer le travail de l'OMOSC dans leurs coins de pays respectifs.

Une mise en perspective grâce au parrainage d'enfants

par Vicky Dvorak

Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra

L'histoire commence au printemps 1994 après un cycle de négociations particulièrement ardu. Il s'agit de décider si nous allons ou non faire la grève; nous sommes réduits à l'impuissance et frustrés de sentir que nous n'avons que peu ou pas de pouvoir de négociation. Le moral des troupes est à zéro et nous éprouvons le besoin impérieux de prendre du recul. Le temps est venu de regarder au-delà de l'univers étroit de notre orchestre pour essayer d'influer sur la vie de personnes qui sont réellement dans le besoin.

Voilà l'origine de l'Association des musiciens du Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra pour le parrainage d'enfants. En effet, nous avons décidé d'aider un enfant en Bolivie par l'intermédiaire du Plan de parrainage du Canada (aujourd'hui Plan Canada). C'est ainsi que chaque printemps depuis 18 ans, nous

recueillons les sommes nécessaires pour assurer le parrainage d'un enfant et pour l'assortir d'un léger extra. L'argent sert à promouvoir des programmes dans la communauté où il vit, et ce, en matière d'éducation, d'hygiène, de soins de santé et d'accès à l'eau. En ce moment, nous soutenons une petite Bolivienne de six ans appelée Noemi Rojas qui réside à San Ramón. Nous gardons le contact avec l'enfant que nous parrainons grâce à des échanges de photos et de lettres, et quand il a grandi au fil des ans ou qu'il a déménagé en dehors de la zone du programme, l'organisme nous présente un autre enfant dans le besoin.

Comme il est réjouissant de sentir qu'on fait partie de la solution, et que nos gestes font la différence dans la vie de quelqu'un! Notre propre vie nous apparaît alors sous un nouveau jour.

La durabilité dans un contexte de compressions : les conséquences pour la SRC/CBC et pour nous

par Merrie Klazek
Thunder Bay Symphony Orchestra

Je ne serais pas surprise d'apprendre que Chris Boyce et Marc Steinmetz de la SRC/CBC ont hésité avant d'entrer dans la salle de conférence du Hyatt Regency en août dernier : ils venaient expliquer aux représentants de l'OMOSC de partout au pays pourquoi les captations feront bientôt partie de nos lointains souvenirs. C'est d'ailleurs déjà le cas pour la plupart d'entre nous. Pour eux, c'était un peu comme se jeter dans la fosse aux lions et, pour cela, je leur lève mon chapeau! En effet, ils ont su affronter la tempête et se sont employés à préciser comment ils avaient l'intention de soutenir la SRC/CBC en dépit des importantes compressions imposées par le gouvernement.

En ce qui a trait aux changements majeurs survenus au cours des dernières années dans la programmation et l'attribution des fonds, nos inquiétudes en tant que musiciens sont variées et sérieuses. Comme en toute chose qui nous est précieuse, nous devenons passionnés et émotifs quand nous avons l'occasion d'exprimer au pouvoir en place notre perception des pertes que nous sommes en train de vivre. Comme auditeurs, nous connaissons une perte de la programmation d'une musique classique de qualité; comme

musiciens qui tentent de subvenir à leurs besoins, nous perdons des revenus de diffusion; comme Canadiens, nous subissons une perte de ce que nous considérons comme un instrument de liaison entre les orchestres de partout au pays qui nous permettait d'entrevoir les activités de nos collègues. Je crois que ces pertes sont réelles, mais un changement est inévitable et toutes les parties s'entendraient sans doute pour dire que la situation n'est pas idéale. Le but de la présentation des dirigeants de la SRC/CBC n'était pas tant de répondre à nos questions chargées d'émotion que de donner un aperçu des nouvelles orientations de la société d'État. Je vous propose une vue d'ensemble des principaux points abordés, données chiffrées à l'appui, mais je ne pourrai pas m'empêcher de prendre position : à certains égards, je considère qu'ils ont jeté le bébé avec l'eau du bain! Le fait de s'adapter aux nouvelles tendances est une stratégie d'affaires intelligente, mais dans le cas qui nous occupe, l'adaptation s'apparente à un désastre.

Chaque année nous amène un nouveau budget, et il est évident que la SRC/CBC ne s'attend pas à des augmentations de subventions de la part du présent gouvernement. Le licenciement de plus d'une douzaine de techniciens et de réalisateurs de même que la fermeture de nombreuses stations d'un bout à l'autre du pays n'ont pas semblé suffire à combler le manque de fonds. Les dirigeants ont donc décidé de tableer sur la publicité comme source de financement, tout en imposant des compressions sévères dans la diffusion de musique en direct. Ces deux concepts laissent un goût amer aux musiciens, eux qui ont longtemps cru que la société d'État était un partenaire sur lequel ils pouvaient compter pour présenter aux Canadiens le fruit d'un effort commun. Cette complicité est désormais chose du passé.

La réduction du nombre d'unités mobiles se traduit en économies de millions de dollars pour la société de radiodiffusion. MM. Boyce et Steinmetz nous ont entretenus des avantages de la technologie portable, et donc moins coûteuse, qui entre dans une camionnette plutôt que de nécessiter un gros autobus. Ils nous ont assurés que ce n'était pas la fin des captations, mais nous comprenons que c'est la fin des captations telles que nous les avons connues. Ce qui leur reste de budget d'enregistrement, ils veulent le consacrer à des événements exceptionnels sur le plan des programmes et des interprétations, et dans lesquels ils joueraient davantage un rôle de « producteur-créateur » que de simples diffuseurs. L'irritant, c'est

qu'ils manifestent peu d'intérêt pour la musique elle-même et qu'ils semblent s'être mis dans la tête qu'ils peuvent la rendre plus intéressante, voire passionnante pour les auditeurs s'ils sont eux-mêmes les investigateurs des projets. Pour ma part, je ne vois rien de plus passionnant que la diffusion d'une magistrale interprétation d'une symphonie de Brahms qui vous pousse à vous garer au bord de la route pour mieux l'écouter. Il apparaît que, à l'avenir, si nous sommes engagés par la SRC/CBC, ce sera pour un concert d'une nature très particulière à laquelle la société veut être identifiée, impliquant une collaboration et « un caractère attrayant par sa modernité et sa pertinence ». Si telle est leur position, je remets en question leur emploi répété du mot « conservateur » – qu'ils utilisent dans le sens muséologique du terme – pour définir leur rôle; en fait, ce rôle est temporaire par définition, et c'est pourquoi le conservateur doit respecter l'histoire et les origines d'une organisation, tout en présentant les choses sous un nouvel angle. Je comprends par ailleurs que des changements s'imposent, puisque plus de la moitié du budget de la SRC/CBC était consacrée aux captations avant les compressions, ce qui ne correspondait pas à la demande. Voici quelques statistiques : l'an dernier, 230 concerts ont été enregistrés, cette année moins de 100; l'an dernier, 30 concerts d'orchestre ont été enregistrés, cette année moins de 5. En passant, la Société avait conclu une entente relative aux captations avec la Canadian Opera Company qui avait alors fait des compromis sur les conditions. Cette entente n'a pas été reconduite parce que les nouvelles offres étaient inférieures à celles de la saison dernière, et aucun des syndicats concernés ne pouvait y souscrire. Quant à la publicité, c'est sans doute une autre pente glissante puisque la Société n'aura pas grand pouvoir sur son contenu. Les changements à cet égard dépendront de l'issue de l'audience du CRTC pour le renouvellement des licences qui aura lieu ce mois-ci.

La perte d'une programmation de musique classique de qualité nous touche tous personnellement. Interrogés à ce sujet et sur le nivellement par le bas du peu de musique classique qui reste, MM. Boyce et Steinmetz répondent en s'appuyant sur un sondage IPSOS selon lequel la consommation de musique aurait connu un changement radical avec la fragmentation des auditoires. Ils parlent de leur produit comme étant unique en ce que les auditeurs ont accès à un répertoire que nulle autre station de radiodiffusion ne présente. Ma perception est bien différente : j'ai par-

fois le sentiment que la SRC/CBC s'est emparée d'une des niches qui résultent de la fragmentation et a tout modifié en conséquence.

Cependant, des études effectuées et des efforts déployés, il ressort des éléments positifs qui m'enthousiasment réellement. Par exemple, les radiofréquences terriennes étant saturées, un virage vers l'Internet s'imposait comme prochaine étape. C'est ainsi qu'est né CBC Music. Ce service vous permet d'écouter en tout temps la musique que vous aimez. Lancé en février dernier, CBC Music a reçu un accueil très favorable. Les internautes peuvent y créer leur propre profil à partir de leurs genres et interprètes préférés. L'idée est de constituer, dans cette radio diffusée gratuitement sur Internet, des communautés dynamiques autour des différents genres de musiques, et ce, au moyen de vidéos, de musique enregistrée, de concerts et de listes de diffusion. La page de musique classique me paraît du plus grand intérêt pour les musiciens : elle accueille 10 chaînes de musique classique « programmée par des experts », de même que des concerts en direct sur demande. Fait intéressant, la direction nous a annoncé que la musique classique avait fait l'objet du plus grand nombre de connexions depuis la création du site. Mieux encore : on y trouve un volet pour les artistes qui permet de s'inscrire en tant qu'auditeur ou musicien. Dans la page destinée aux musiciens, vous pouvez créer un profil contenant des enregistrements, des vidéos, des liens avec des profils de vos admirateurs, des calendriers de vos concerts, des liens avec n'importe quel fichier balado ou vidéo de CBC Music auquel vous auriez participé, et plus encore. Plusieurs orchestres sont déjà inscrits, et je dois dire que c'est très convivial, même pour une néophyte comme moi. Je vous recommande d'en discuter avec votre administration afin de créer ou d'améliorer et mettre à jour le profil de votre orchestre sur ce média. Enfin, au milieu des déceptions liées aux changements dans les captations et la radio en général, rien ne nous empêche de faire preuve d'authenticité dans l'exercice de notre art et, en tirant le meilleur parti des tribunes existantes, de susciter l'enthousiasme autour de la musique classique.

La Conférence canadienne des arts met fin à ses activités après 67 ans

Extrait d'un article affiché sur le site Web de la CCA le 30 octobre 2012.

NDLR : L'OMOSC est un membre organisationnel de la CCA depuis plusieurs années. D'ailleurs, Alain Pineau, directeur général de la CCA, a été un de nos conférenciers invités à la conférence de l'OMOSC de 2010, à Montréal.

La Conférence canadienne des arts (CCA), la plus grande alliance nationale des arts, de la culture et du patrimoine pour l'ensemble du Canada annonce qu'elle doit mettre immédiatement fin à ses activités.

Fondée en 1945 par un groupe d'éminents artistes, dont les peintres Lawren S. Harris, du Groupe des sept, et André Biéler, la CCA a un mandat sans équivalent au sein du secteur culturel canadien : promouvoir au niveau fédéral les intérêts des artistes et de la culture canadienne au sens large du mot, et fournir un forum national où sont débattus les enjeux d'intérêt commun et sont harmonisées les interventions. Le nom de la CCA est écrit en filigrane de toutes les principales politiques culturelles fédérales, de la création du Conseil des arts du Canada en 1957 à l'adoption de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en 2005.

Il y a un an et demi, la CCA a appris que le gouvernement Harper allait mettre fin à 47 années de financement de l'organisation. En avril, la CCA a appris que le gouvernement limitait son appui à six mois, ce qui représente un obstacle énorme pour l'organisme. En dépit d'efforts considérables et d'appuis financiers des plus encourageants, le conseil d'administration en est venu à la conclusion qu'il était effectivement impossible de mettre en place un nouveau modèle d'affaire en moins de deux ans. Le conseil considère qu'il serait irresponsable de mettre à risque les sommes recueillies à ce jour. Conséquemment, le conseil annonce l'arrêt immédiat des opérations de la CCA et la mise en veilleuse de ses activités dans l'espoir que cet instrument unique du secteur culturel canadien puisse être relancé dans un avenir prochain.

Le directeur général, Alain Pineau déclare : « Les sept dernières années auront été les plus stimulantes et les plus excitantes de ma carrière. J'aurais souhaité finir mon passage à la CCA différemment, mais je pars

en sachant que l'équipe du Secrétariat a tout fait pour réussir la transition à l'indépendance financière. Nous laissons l'organisation en dormance, dans l'espoir que les milieux culturels sauront s'unir et réinventer cet outil exceptionnel dont la nécessité pour le secteur culturel canadien ne fait aucun doute. »

La CCA laisse en héritage sa recherche, ses archives et ses projets. Des messages de la présidente Kathleen Sharpe et du directeur général Alain Pineau sur la fermeture de la CCA sont disponibles à (www.ccarts.ca).

La Journée des arts 2012

par Francine Schutzman
ex-présidente de l'OMOSC

C'est le 23 octobre dernier que s'est tenue la Journée des arts sur la Colline du Parlement. Organisée par la Coalition canadienne des arts, elle offre à des représentants de divers secteurs des arts de partout au pays l'occasion de rencontrer des députés pour leur faire connaître leur organisation et solliciter leur appui à des projets concrets.

C'était la troisième fois que je prenais part à ces rencontres à titre de représentante de l'OMOSC. Les participants sont répartis en équipes et, parce que seulement quelques-uns d'entre nous avaient pu assister à une rencontre précédente tenue le 22 octobre, j'ai participé à deux équipes différentes. Dans les deux cas, mes partenaires (deux à la première réunion et trois à la seconde) représentaient divers organismes torontois en théâtre et en musique : le Kitchener-Waterloo Symphony, la Canadian Opera Company et le Center for New Music. J'étais également la seule personne à avoir déjà participé à la Journée des arts, ce qui m'a permis de prodiguer quelques conseils quant aux attentes de chacun. Cependant, tous mes partenaires ont beaucoup apporté au groupe : ils étaient bien préparés, bien informés et passionnés pour les arts en général et pour leur organisation en particulier.

La Coalition des arts nous avait tous convoqués à un rassemblement la veille : je dois admettre que la somme de travail qu'a exigée la mise en œuvre de cet événement était impressionnante. Nous étions tous attablés avec nos coéquipiers, et on nous a remis des prospectus, des biographies des députés que nous allions rencontrer, des listes de subventions aux arts accordées dans leurs circonscriptions respectives, des

modèles de dossiers à soumettre et des conseils sur la manière de nous présenter. Nous avons été prévenus qu'il fallait faire preuve de souplesse, et cet avis arrivait à point puisqu'une des rencontres de mon équipe avec un député a été annulée et une autre retardée. En tout, nous avons discuté avec trois élus – un Conservateur et deux Libéraux – et nous avons eu le sentiment que nos démarches avaient porté. Chacun d'eux nous a reçus chaleureusement et s'est montré ouvert à nos propositions, tout en soulignant les limites de leur action compte tenu de la volonté du gouvernement actuel d'équilibrer le budget. Nous leur avons formulé deux demandes spécifiques :

- Que le gouvernement réinvestisse dans des programmes tels que le Fonds du Canada pour la présentation des arts et d'autres programmes annoncés en juin 2009. Sur les quelque 120 millions de dollars que le gouvernement investit chaque année dans ces programmes essentiels, près de 80 millions arrivent au stade du renouvellement.
- Que le gouvernement maintienne les niveaux de financement aux arts par l'entremise du Conseil des arts du Canada à hauteur de 181 millions pour l'année financière 2013–2014 et qu'il envisage d'augmenter cet investissement à 300 millions par année si les circonstances le permettent.

Il est difficile d'évaluer à quel point nos rencontres avec les élus ont porté fruit, considérant la volonté des Conservateurs de réduire les dépenses et le rôle secondaire tenu par les Libéraux dans le présent gouvernement, mais j'ai eu l'impression que nos interlocuteurs repartaient avec une meilleure compréhension du fonctionnement de nos organisations. Ils sont tous conscients que la vie n'est pas facile pour la plupart des artistes au pays, et ils ont semblé reconnaissants de notre contribution à la société canadienne. Les personnes désireuses d'en connaître davantage au sujet de la Journée des arts peuvent consulter le blogue (complet et agrémenté de photos) préparé par une membre du comité de direction de la Coalition, Shannon Litzenberger :

(<http://www.shannonlitzenberger.com/arts-policy/archives/872>)



Le comédien Graham Abbey avec le député Justin Trudeau à l'occasion de la Journée des arts sur la Colline du Parlement organisée par la Coalition canadienne des arts, (<http://www.lacoalitioncanadiennedesarts.com>).

Garder la musique vivante : les défis des orchestres américains

par Matt Heller
président de l'OMOSC

C'est une saison sombre pour les négociations dans les orchestres américains. Les musiciens d'Atlanta et d'Indianapolis ont vécu des lock-out et de douloureuses concessions, comme celles qu'on a imposées à Richmond et à Spokane, dont l'orchestre est actuellement en grève. L'orchestre de Seattle a menacé de faire la grève en réponse à des compressions salariales de 15 % ; pour le moment, une entente provisoire permet aux parties de respirer. Et le Chicago Symphony a fait la grève pendant deux jours. Au moment d'écrire ces lignes, le Minnesota Orchestra et le St. Paul Chamber Orchestra, des piliers culturels des Twin Cities, sont en lock-out depuis plusieurs semaines.

Que des négociations soient difficiles n'a certainement rien de nouveau. Et les situations décrites plus haut sont toutes très différentes les unes des autres, chacune ayant ses propres causes, son contexte et son pronostic; il faut prendre garde de ne pas les mettre toutes dans le même sac et d'en faire une seule et énorme crise. Toutefois, elles témoignent clairement de tendances inquiétantes.

Déclin des saisons de 52 semaines. Avec les ententes conclues à Indianapolis et Atlanta, il y a maintenant deux orchestres à 52 semaines de moins : la

saison d'Atlanta compte maintenant 41 semaines, et celle d'Indianapolis a reculé à entre 38 et 42 semaines.

Protections de base menacées. Au St. Paul Chamber Orchestra, les musiciens âgés de plus de 55 ans se sont vu offrir un incitatif à la retraite dans un contexte où leur emploi est menacé, car l'administration se propose de réduire l'effectif de l'orchestre de 34 à 28 musiciens.

Même certains organismes qui paraissent tout à fait sains cherchent à obtenir des concessions de leurs musiciens. C'est le cas notamment à Spokane, où l'on a imposé des compressions de 13,3 % en dépit du surplus réalisé l'année dernière. Ailleurs, de petits déficits ont servi à justifier des compressions disproportionnées.

C'est à Atlanta et à Indianapolis que les compressions ont fait le plus mal. Les musiciens de l'Atlanta Symphony ont concédé 5,2 millions de dollars sur deux ans et accepté la réduction de leur effectif, qui passera, par attrition, de 95 à 88 musiciens. L'entente transitoire conclue à Indianapolis (en vigueur jusqu'en février 2013) prévoit des réductions de salaire de 32 %, et même davantage si les objectifs de collecte de fonds ne sont pas atteints.

Les musiciens des Twin Cities sont aux prises avec des sacrifices aussi importants et peut-être même pires : des compressions salariales de près de 40 % au Minnesota Orchestra et de 33 % au St. Paul Chamber Orchestra selon les dernières propositions connues. Ces chiffres sont alarmants en eux-mêmes par leur effet immédiat sur la qualité de vie des musiciens. Mais au-delà de cette préoccupation à court terme, les musiciens s'inquiètent des effets de ces coupes sur l'intégrité et la vie artistique de leur orchestre. C'est cette perte intangible du fruit des efforts de nombreuses personnes sur une période de plusieurs années qui les préoccupe le plus.

Des histoires comme celles-là ne sont que trop courantes depuis quelques mois, et c'est facile d'en faire des arbres qui cachent la forêt. Comme musiciens d'orchestre symphonique et d'opéra, il est impératif que nous soyons les meilleurs défenseurs possible de notre art, notamment en soutenant nos collègues qui sont pris dans les affres de négociations difficiles, mais aussi en restant forts et solidaires dans nos propres négociations. Nous avons moins entendu parler de ce qui se passe au Canada, mais plusieurs de nos orchestres sont aux prises avec des défis semblables. Tout comme les musiciens des orchestres du

Minnesota, de Spokane, d'Atlanta et d'Indianapolis, nous nous efforçons de garder notre art bien vivant tout en maintenant la dignité de notre profession.

Au service des artistes depuis 10 ans

par Leisa Bellmore

En tant que musiciens, vous appartenez à un groupe professionnel unique, dont les besoins en santé sont également uniques. Comme pour tous les artistes, vos préoccupations dépendent de vos activités et des conditions dans lesquelles vous les exercez. Votre travail suppose souvent des mouvements répétitifs, des échéances serrées, des horaires de répétition épuisants et la nécessité de jouer sans égard à votre état de santé, tout cela dans des environnements parfois bien imparfaits.

C'est ici que nous intervenons. En effet, notre but est de permettre aux artistes de continuer à exercer leur art, et nous considérons que si leur santé est déficiente, leur art en souffre.

La frustration engendrée par le coût ou le manque de soins spécialisés en santé pour les artistes nous a incités à créer une structure qui répondrait à leurs besoins. C'est alors que nous avons fondé l'Artists' Health Centre Foundation (aujourd'hui Artists' Health Alliance ou AHA) et, en 2002, l'organisme Al & Malka Green Artists' Health Centre (AHC) ouvrait ses portes au Western Hospital de Toronto.

Nous sommes la seule clinique au Canada, peut-être même dans le monde, qui se préoccupe des besoins de toute la communauté artistique dans un environnement hospitalier. Nos praticiens, qui cherchent à intégrer des soins allopathiques et des soins complémentaires et alternatifs, y travaillent dans des équipes multidisciplinaires pour obtenir les meilleurs résultats possible. En plus d'une approche holistique centrée sur le patient et fondée sur l'expérience clinique, nous avons mis sur pied un système de consultation auprès des médecins et des spécialistes œuvrant au sein même de l'hôpital.

Les évaluations intégratives de l'AHC constituent un service unique en son genre. Plutôt que de rencontrer un praticien pour une première évaluation, puis d'autres par la suite pour compléter le plan de traitement, l'évaluation se fait en présence de trois praticiens : un physiothérapeute, un chiropraticien et un thérapeute en shiatsu ou un massothérapeute. Les

membres de l'équipe se consultent au sujet des options de traitement et établissent un plan intégré d'intervention adapté au patient.

Cette approche tient compte du fait que les individus nécessitent des soins parfaitement adaptés à leurs besoins propres et que chacun peut réagir différemment à un traitement donné. C'est pourquoi une diversité d'interventions permet d'optimiser les résultats, surtout auprès de patients dont les antécédents médicaux sont complexes, qui sont atteints de pathologies multiples ou de maladies chroniques ne répondant pas au traitement.

L'approche intégrative offre des avantages à la fois pour le patient et le praticien. Le patient reçoit les meilleurs soins possible puisque tous les traitements pertinents sont mis à sa disposition, avec cet avantage qu'ils sont prodigués en un seul environnement clinique. Par ailleurs, cette approche favorise le travail d'équipe et un sentiment de satisfaction chez les praticiens, en plus d'alléger la pression sur le système de santé.

Le mandat de l'AHC comprend la recherche, l'éducation et un programme de sensibilisation auprès de la communauté artistique. De plus, le centre organise des campagnes pour financer les soins de santé des artistes dans le besoin.

Une carrière dans les arts est souvent synonyme de « création en dépit des difficultés financières ». Dans de telles conditions, la santé et le bien-être des artistes représentent parfois un défi difficile à relever. Pour s'assurer l'accès aux soins de santé nécessaires à la poursuite de leur carrière, les artistes peuvent faire une demande au Joysanne Sidimus Subsidy Fund.

Dix ans après sa fondation et avec un bilan de plus de 18 000 patients traités, l'AHC poursuit sa mission de faire progresser le niveau des soins de santé pour les artistes professionnels. Les répercussions positives de cette œuvre se feront sentir bien au-delà de nos communautés locales.

Pour de plus amples renseignements sur l'AHC ou l'AHA, veuillez consulter le site : www.artistshealth.com.

* * *

Leisa Bellmore est thérapeute en shiatsu au Artists' Health Centre du Western Hospital de Toronto. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion du stress et à l'autogestion de la santé dans les cas de maladies chroniques.

La bière d'après-concert

par Rebecca Whitling

Vancouver Symphony Orchestra

Une fois que le comité de négociations du Vancouver Symphony Orchestra est constitué, notre première tâche consiste à préparer une trousse de renseignements à l'intention des musiciens que nous leur distribuons en même temps que le questionnaire relatif à notre entente collective. Cette trousse est essentiellement une compilation de tableaux visant à montrer comment nous nous comparons à d'autres orchestres canadiens en ce qui concerne les salaires, la durée de la saison, les avantages sociaux, le pourcentage du budget alloué aux musiciens, etc. Nous avons souvent trouvé difficile de chiffrer le coût de la vie dans un tableau d'une manière concise et significative; cependant, cette année, nous avons créé un « tableau de la bière » qui fait appel aux données des sites www.pintprice.com et d'Orchestres Canada (l'information est fournie par des gestionnaires d'orchestres canadiens), et le tableau des salaires de l'OMOSC.

En créant ce « tableau de la bière », nous avons fait une énorme généralisation en affirmant que les musiciens d'orchestre boivent, en moyenne, un demi-litre de bière après chaque concert. Bien que cette donnée soit probablement sous-évaluée, aux fins de l'exercice, nous avons dû mettre tout le monde sur un pied d'égalité autour du bar.

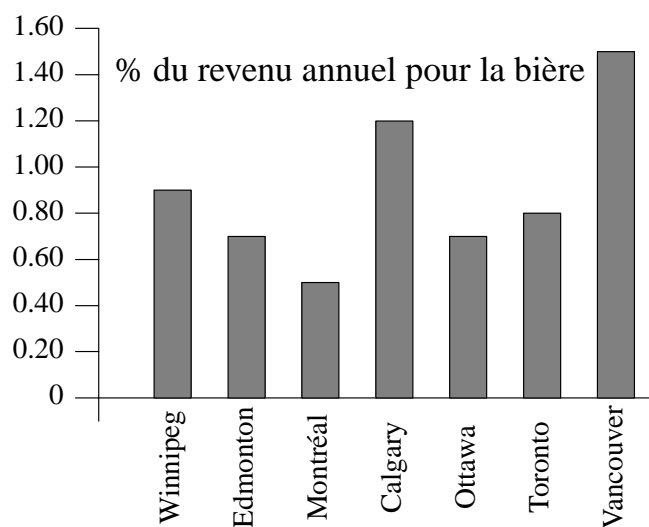
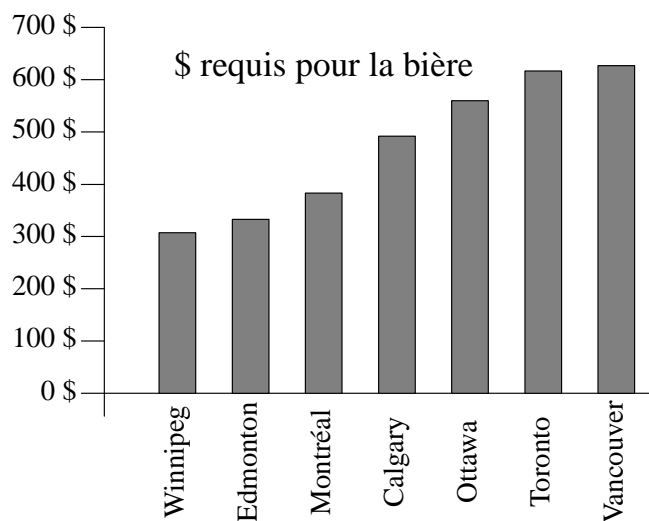
Ville	Prix d'un demi-litre*	Nbre de concerts	\$ requis pour la bière	% du RAM**	% du revenu annuel pour la bière
Winnipeg	5,49 \$	56	307,44 \$	34 597 \$	0,90 %
Edmonton	4,50 \$	74	333,00 \$	46 086 \$	0,70 %
Montréal	5,99 \$	64	383,36 \$	72 128 \$	0,50 %
Calgary	6,23 \$	79	492,17 \$	42 024 \$	1,20 %
Ottawa	5,49 \$	102	559,98 \$	80 817 \$	0,70 %
Toronto	6,36 \$	97	616,92 \$	80 214 \$	0,80 %
Vancouver	5,55 \$	113	627,15 \$	43 086 \$	1,50 %

*source: www.pintprice.com

**RAM = revenu annuel minimum

Le prix d'un demi-litre de bière – une pinte pour les intimes – est un indicateur du coût de la vie dans les différentes villes du Canada. Au cours de la saison 2010-2011, le musicien qui était membre du Vancouver Symphony Orchestra (VSO) a donné 113 concerts sans compter les concerts spéciaux et les matinées scolaires. En supposant qu'un musicien d'orchestre consomme en moyenne une pinte de bière après

chaque concert, voici comment les musiciens du VSO se comparent à leurs collègues d'autres orchestres canadiens.



UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié quatre fois par année, à la fois en français et en anglais. Les dates de tombée pour les prochaines éditions sont le 15 février 2013 et le 15 mars 2013. Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à (bhankins@gto.net). Collaborateurs à cette édition : Leisa Bellmore, Vicky Dvorak, Bob Fraser, Barbara Hankins, Matt Heller, Merrie Klazek, Francine Schutzman et Becky Whitting.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © 2012. Tous droits réservés.

Comité exécutif de l'omosc

Président (2011–2013)	Matt Heller
1 ^{er} vice-président (2012–2014)	David Brown
2 ^e vice-président (2011–2013)	Robert McCosh
Secrétaire (2012–2014)	Robert Fraser
Trésorier (2012–2014)	Greg Sheldon

Rédactrice en chef	Barbara Hankins
Webmestre	Ken MacDonald

Délégués des orchestres membres

Calgary Philharmonic Orchestra	Michael Hope
Canadian Opera Company Orchestra	Liz Johnston
Edmonton Symphony Orchestra	Edith Stacey
Hamilton Philharmonic Orchestra	Elspeth Thomson
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra	Barbara Hankins
Orchestre du Centre national des Arts	David Thies-Thompson
Orchestre du Ballet national du Canada	Mark Rogers
Orchestra London Canada	Marie Johnson
Orchestre Métropolitain	Monique Lagacé
Orchestre symphonique de Montréal	Alison Mah-Poy
Orchestre symphonique de Québec	Marie-Violaine Ponte
Regina Symphony Orchestra	Gary Borton
Saskatoon Symphony Orchestra	Stephanie Unverricht
Symphony Nova Scotia	Kirsty Money
Thunder Bay Symphony Orchestra	Merrie Klazek
Toronto Symphony Orchestra	Leslie Dawn Knowles
Vancouver Symphony Orchestra	Olivia Blander
Victoria Symphony	Paul Beauchesne
Windsor Symphony Orchestra	Julie Shier
Winnipeg Symphony Orchestra	Arlene Dahl

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Monique Lagacé et Hélène Panneton